

DÉCISION 2005/890/PESC DU CONSEIL**du 12 décembre 2005****mettant en œuvre la position commune 2004/179/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre des dirigeants de la région de Transnistrie de la République de Moldova**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

parties de la région de Transnistrie où l'enseignement est dispensé en alphabet latin,

vu la position commune 2004/179/PESC ⁽¹⁾, et notamment son article 2, paragraphe 1, en liaison avec l'article 23, paragraphe 2, du traité sur l'Union européenne,

DÉCIDE:

considérant ce qui suit:

Article premier

(1) Le 23 février 2004, le Conseil a arrêté la position commune 2004/179/PESC.

L'annexe II de la position commune 2004/179/PESC est remplacée par le texte figurant à l'annexe de la présente décision.

(2) Le 26 août 2004, le Conseil a arrêté la position commune 2004/622/PESC afin d'étendre le champ d'application des mesures restrictives imposées par la position commune 2004/179/PESC aux personnes auxquelles sont imputables la conception et la mise en œuvre de la campagne d'intimidation visant des établissements scolaires moldoves de la région de Transnistrie où l'enseignement est dispensé en alphabet latin, ainsi que la fermeture de ceux-ci.

Article 2

La présente décision prend effet le jour de son adoption.

(3) Le 21 février 2005, le Conseil a arrêté la position commune 2005/147/PESC ⁽²⁾ prorogeant et modifiant la position commune 2004/179/PESC.*Article 3*La présente décision est publiée au *Journal officiel de l'Union européenne*.

(4) Il convient de modifier l'annexe II de la position commune 2004/179/PESC compte tenu de l'amélioration de la situation des établissements scolaires de certaines

Fait à Bruxelles, le 12 décembre 2005.

*Par le Conseil**Le président*

J. STRAW

⁽¹⁾ JO L 55 du 24.2.2004, p. 68. Position commune modifiée par la position commune 2004/622/PESC (JO L 279 du 28.8.2004, p. 47).

⁽²⁾ JO L 49 du 22.2.2005, p. 31.

ANNEXE

«ANNEXE II

LISTE DES PERSONNES VISÉES À L'ARTICLE 1^{ER}, PARAGRAPHE 1, SECOND TIRET

1. PLATONOV, Youri Mikhailovitch,
connu sous le nom de Youri PLATONOV,
chef de l'administration de la ville de Ribnita,
né le 16 janvier 1948,
titulaire du passeport russe n° 51 NO 0527002,
délivré le 4 mai 2001 par l'ambassade de Russie à Chisinau.
 2. CHERBOULENKO, Alla Viktorovna,
chef adjoint de l'administration de la ville de Ribnita, responsable des questions d'éducation.»
-